

BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 1 de 10

## 1. Identification

### Identificateur de produit

BCY01

UFI: RJNT-SUVA-84MS-VRDH

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Activateur

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Hottinger Brüel & Kjaer  
Rue: Im Tiefen See 45  
Lieu: D-64293 Darmstadt  
Téléphone: +49 (0)6151 803-0  
Internet: www.hbm.com  
Service responsable: support@hbm.com

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2  
Danger par aspiration: Asp. Tox. 1  
Mutagénicité sur les cellules germinales: Muta. 1B  
Cancérogénicité: Carc. 1B  
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

### Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Peut induire des anomalies génétiques.  
Peut provoquer le cancer.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels

#### Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 2 de 10

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H304-H340-H350

**Conseils de prudence**

P201-P280

**Autres dangers**

Aucune information disponible.

**3. Composition/information sur les ingrédients****Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	50 - 100 %
110-82-7	cyclohexane	5 - < 10% (*)
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	0,1 - < 1 %
110-54-3	n-hexane	0,1 - < 1 %

Texte des phrases H: voir paragraphe 16.

(\*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Dénomination chimique	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
99-97-8	202-805-4	N,N-diméthyl-p-toluidine	0,1 - < 1 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg	
110-54-3	203-777-6	n-hexane	0,1 - < 1 %
		STOT RE 2; H373: >= 5 - 100	

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**4. Premiers soins****Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 3 de 10

**Après ingestion**

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Aucune information disponible.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Traitement symptomatique.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction

**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**Dangers spécifiques du produit dangereux**

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage****Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

**Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver les vêtements de travail à part.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges

## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 4 de 10

électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucune information disponible.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune information disponible.

**Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. EN ISO 374

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Épaisseur du matériau des gants:  $\geq 0,7\text{mm}$

Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration:  $>480\text{ min}$

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail.

## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 5 de 10

Conserver les vêtements de travail à part.  
Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: a

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	Solvant

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur:	non déterminé
------------	---------------

**Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
------------------	---------------

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	93-97 °C
--	----------

Point de sublimation:	non déterminé
-----------------------	---------------

Point de ramollissement:	non déterminé
--------------------------	---------------

Point d'écoulement:	non déterminé
---------------------	---------------

non déterminé:

Point d'éclair:	-4 °C
-----------------	-------

Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible
------------------------	--------------------------

**Inflammabilité**

solide/liquide:	non applicable
-----------------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

**Dangers d'explosion**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Limite inférieure d'explosibilité:	0,84 vol. %
------------------------------------	-------------

Limite supérieure d'explosibilité:	6,7 vol. %
------------------------------------	------------

Température d'auto-inflammation:	205 °C
----------------------------------	--------

**Température d'inflammation spontanée**

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

**Propriétés comburantes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Tension de vapeur:	47 hPa
--------------------	--------

(à 20 °C)

## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 6 de 10

Tension de vapeur: (à 50 °C)	189 hPa
Densité (à 20 °C):	0,7 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	non déterminé
Hydrosolubilité:	non déterminé OECD 116
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b> non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non déterminé
Teneur en solvant:	15,00 %
<b><u>Autres données</u></b>	
Teneur en corps solides:	non déterminé

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Liquide et vapeurs très inflammables.

**Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**Risque de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Matériaux incompatibles**

Aucune information disponible.

**Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 7 de 10

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Peut induire des anomalies génétiques. (Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition)

Peut provoquer le cancer. (Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition)

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

**Informations sur les autres dangers****Autres informations**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**12. Données écologiques****Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
110-54-3	n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2,5 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Geiger et al. 1990	

**Persistance et dégradation**

## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 8 de 10

Autres déchets non biodégradables

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	2,81
110-54-3	n-hexane	3,9

**Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Wassergefährdungsklasse 2 - wassergefährdend

**13. Données sur l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**14. Informations relatives au transport****Canadien TMD**

<b>Numéro ONU/ID:</b>	UN 1206
<b>Appellation réglementaire:</b>	HEPTANES
<b>Classes danger:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Quantité limitée:	1L

**Transport maritime (IMDG)**

<b>Numéro ONU:</b>	UN 1206
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HEPTANES
<b>Classe(s) de danger relative au transport:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3





## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 9 de 10

Marine polluant:	P
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>Numéro ONU:</b>	UN 1206
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HEPTANES
<b>Classe(s) de danger relative au transport:</b>	3
<b>Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**Risques pour l'Environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Oui
---------------------------------	-----



Matières dangereuses:	Heptane
-----------------------	---------

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****16. Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

## BCY01

Date de révision: 16.03.2021

Page 10 de 10

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le SGH**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Muta. 1B; H340	Méthode de calcul
Carc. 1B; H350	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Texte des phrases H (numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*